

NEWSLETTER de Septembre 2018

Notre dernier évènement :

Le 28 SEPTEMBRE 2018 à 14 H,

les membres de l'association Association Pôle Actions des Architectes d'intérieur Nouvelle aquitaine se sont réunis à l'Hôtel St GELAIS au 12 Rue du Père Deval, 16000 Angoulême

Objectif de la réunion:

Le thème principal de cette réunion a été de débattre sur les diverses façons d'aborder les honoraires.



POINTS ABORDÉS :

Le thème principal de cette réunion a été de débattre sur les diverses façons d'aborder les honoraires.

Chacun a pu s'exprimer sur la façon dont il procède, plus particulièrement les plus anciens.

Est joint à ce rapide compte rendu un principe de calcul des honoraires :

- un tableau de complexité des projets abordés,
- un tableau de répartition en pourcentage suivant les tranches d'avancement du projet
- une répartition en fonction du montant des travaux (encore en Francs, à vous de convertir...)

Un des points également abordés, a été celui des différents taux de TVA à appliquer. Jean-Paul MAGY nous a fait suivre un lien qui explique le principe :

<https://www.architectes.org/actualites/taux-de-tva-55-et-prestations-d-architecture>

Prochaines réunions :

Compte tenu du fait que plusieurs nouveaux venus, soient intéressés par la démarche de reconnaissance de compétence auprès du CFAI, il sera organisé 2 réunions de préparation des dossiers le **23 NOVEMBRE 2018**:

- une autour de BORDEAUX, animée par Didier CHASSARY
- une autour de NIORT, animée par Suzie LE POURHIET

Le **18 Janvier 2019** à Limoges chez LEGRAND et de l'éclairage.

Le **28 et 29 Mars 2019** – Architecte@work + Pôles Action à Bordeaux

Les thématiques du Pôle Action Grand Aquitaine à envisager :

Un intervenant de St GOBAIN Habitat pour présentation du pack Sérénité : Construire, aménager et rénover en facilitant la Vue, l'accessibilité, l'audition, l'accompagnement, et l'usage.

Symptômes ressentis, nécessité d'adapter et solutions sur le bâti.

Information sur les différentes aides ou subvention de l'état et l'ADEME concernant sur les améliorations de l'habitat lors des travaux.

Droit de conseil de l'architecte d'intérieur – Liste des points importants à ne pas omettre lors d'une signature de contrat et durant la conception d'un projet.

La dématérialisation pour les marchés public - BIM

La formation RGE pour les maîtres d'œuvre architecte d'intérieur ???

« BOIS LIM », une organisation de développement pour la filière bois
Peut proposer des journées d'information.

La SOCOTEC pour une journée d'information concernant les obligations réglementaires des ERP toutes catégories.

Les thématiques du Pôle Action Grand Aquitaine à envisager :

Des thématiques pourraient rassembler plusieurs « Pôles Action Régionaux » afin de créer des thématiques nationales.

SPS – Bureau de contrôle – OPC Ordonnance, pilotage et coordination)